

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition et installation de la licence de base de données Oracle, Enterprise Edition, avec les options Real Application Cluster et Support Oracle.

Référence SIGMAP : F_DSI_118456

Avis n°: 002/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP **du:** 06/03/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou publié sur son site web www.portdecotonou.bj le 18 février 2026 et par affichage au tableau d'affichage du PAC.

2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition et installation de la licence de base de données Oracle, Enterprise Edition, avec les options Real Application Cluster et Support Oracle.**

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir, déployer et configurer la licence de base de données Oracle, Enterprise Edition, avec les options Real Application Cluster et Support Oracle.

L'appel d'offres est en lot unique et des variantes ne pourront pas être prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du PAC, Email : fadahevigbe@pac.bj ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, Route de la**

Marina, Cotonou (République du Bénin) de 08h-12h30 minutes et 14h-17h 30 minutes (GMT +1) et/ou sur le site web www.portdecotonou.bj.

6. Le délai de livraison des fournitures et de réalisation des services connexes est de deux (02) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :



a) Pour les anciennes entreprises :

➤ Capacité technique et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine de l'informatique justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Avoir réalisé en tant que fournisseur ou sous-traitant au moins un (01) marché de fourniture, déploiement et configuration de licence de base de données Oracle d'un montant d'au moins de **cent quarante millions (140 000 000) FCFA HTVA** au cours des cinq (05) dernières années (**2021, 2022, 2023, 2024 et 2025**) et de l'année en cours, justifié par une copie de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception assorti de contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) signé par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Fournir une autorisation de l'éditeur oracle ou une autorisation du distributeur + une copie du certificat de partenariat de l'éditeur ou grossiste concerné ;
- Disposer d'un personnel nécessaire pour l'exécution des services connexes.

➤ Capacité financière :

- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédit bancaire d'un montant de **deux cent millions (200 000 000) FCFA**. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

Ou

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel de **deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA** justifié par les états financiers des années (2022, 2023 et 2024) et présenté par un comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés et



certifié par la DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

b) Pour les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) année d'existence :

➤ Capacité technique et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine de l'informatique justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de **deux cent vingt millions (220 000 000) FCFA** valide sur la durée d'exécution du marché ;
- Fournir une autorisation de l'éditeur oracle ou une autorisation du distributeur + une copie du certificat de partenariat de l'éditeur ou grossiste concerné ;
- Disposer d'un personnel nécessaire pour l'exécution des services connexes.

➤ Capacité financière :

- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédit bancaire d'un montant de **deux cent millions (200 000 000) FCFA**. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;
- et
- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et pour celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 09/03/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome**

de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.portdecotonou.bj (sans objet) ou être obtenu par voie électronique à l'adresse ci-après : avkouandete@pac.bj

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée, du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP)**, au plus tard le ...07.../...04.../2026 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion « salle DJOUGOU » de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou**, le ...07.../...04.../2026 à partir de 10heures 30 minutes (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou le ...06.../...03.../2026

Le Directeur des marchés publics,




Félix Dieudonné ADAHE YIGBE